

Société de Développement Economique d'Agde et du Littoral



- Centre Nautique - Ports du Cap d'Agde - Campings de la Clape et de la Tama - C

**SCHEMA DE DEVELOPPEMENT
DES PORTS DU CAP D'AGDE
ET DE SOUTIEN A LA FILIERE NAUTIQUE
2010-2012**



FRANCE
STATION
NAUTIQUE



SODEAL - 21 cours des Gentilshommes - BP180 - 34300 LE CAP D'AGDE cedex

Tél. : +33 (0)4.67.94.41.83

Fax : +33 (0)4 67 94 10 52

contact@sodeal.fr

www.sodeal.fr

Société d'économie mixte au capital de 226 750 € - RCS BEZIERS B 378 317 614

Association agréée - Reconnue d'utilité publique au titre de la loi n° 86-578 du 11 juillet 1986

SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DES PORTS DU CAP D'AGDE ET DE SOUTIEN A LA FILIERE NAUTIQUE 2010 - 2012

Le Mot du Président	3
Préambule	4
I – Création de postes dédiés aux professionnels	
1- Extension secteur de Luna	9
2 – Affectation des aménagements « fleurs de mouillage »	10
3 – Extension ponton multicoque	11
II – Optimisation – requalification des places de port	
1 – Secteur Canal	13
2 – Secteur Digue	14
3 – Remplacement ponton L – Ponton accueil Centre Nautique	15
4 – Affectation sur mesure	16
III – Diversification et innovation des solutions d’accueils	
1 – Mise en service d’un port à sec	18
2 – Gestion des Berges de l’Hérault	19
3 – Mise en place filière de déconstruction	20
IV – Modernisation des équipements portuaires	
1 – Aménagement du service grutage : grue 50 t.- aménagement local accueil	22
2 – Logiciel de gestion des places des Ports : Alizée	23
3 – Aménagement parking « Bannières »	24
4 – Mise en œuvre télésurveillance	25
5 – NTIC : Nouvelles Technologies Information et Communication	26
6 – Sites internet : Sodéal – Port – Centre Nautique – Campings	27
V – Soutien actif à la politique d’animations événementielles de la station	
1 – Odyssea : Cap d’Agde – ville pilote	29
2 – Evénements et animations	30
3 – Le Salon Nautique	31
4 – le Centre Nautique pour une politique d’animations sportives	32

LE MOT DU PRESIDENT

La SODEAL, Société de Développement Economique d'Agde et du Littoral, que j'ai l'honneur de présider depuis 2008, est une entreprise publique locale de droit privé dont l'actionnaire majoritaire est la Ville d'Agde pour 70% des parts sociales.

Les missions qui lui sont confiées dans le cadre de procédure d'appels d'offres (Délégation de Service Public) lui permettent de gérer de grands équipements touristiques de la station : les ports, le centre nautique, les campings de la Tamarissière et de la Clape...

Avec un effectif de 120 équivalents temps pleins et un chiffre d'affaire annuel de plus de 10 millions d'euros, c'est une société de services organisée en pôle d'activités assurant l'exploitation, l'entretien, la modernisation, la mise en sécurité, l'animation, la commercialisation ... de nos sites.

*J'ai souhaité avec mes collègues membres du Conseil d'Administration définir les enjeux de développement de la SODEAL en tant que **structure performante agissant dans le cadre de l'intérêt général**.*

En effet, les territoires touristiques sont en compétition et il y a lieu de rechercher aujourd'hui toutes les mesures de progrès pour fédérer les énergies autour de projets structurants et participer ainsi à la promotion de la plus grande station touristique de France.

C'est là la mission principale qu'entend conduire la SODEAL pour développer l'un des plus grands ports de plaisance de Méditerranée. Il s'agit conformément au schéma de développement portuaire ci-après de soutenir la filière nautique et d'améliorer l'offre de services aux plaisanciers pour préparer le Cap d'Agde aux mutations économiques, sociales et environnementales d'un secteur devenu stratégique pour l'économie locale, départementale et régionale.

En 2010, la SODEAL a décidé de doubler ses crédits d'investissement. Demain, elle devra encore mobiliser ses ressources pour augmenter les capacités d'accueil et répondre aux demandes des professionnels, des associations et des usagers. Afin de relever ces défis majeurs tous les acteurs publics et privés de la station devront être engagés ensemble et solidairement.

Au nom de sa mission d'intérêt général, la SODEAL participera à porter des projets. La SODEAL contribuera à préparer l'avenir.

Sébastien FREY

Président

PREAMBULE

Le port du Cap d'Agde a 40 ans. Il est né de la volonté de la DATAR, sous l'impulsion du Général de Gaulle, de créer de toutes pièces des stations touristiques le long du littoral languedocien afin de capter une partie des flux touristiques nord européens qui traversaient chaque année la France pour rejoindre les stations espagnoles de la Costa del Sol, Costa Brava ou Costa Blanca.

Ainsi est née la Mission Racine, à une époque où l'Etat, jacobin, puissant et redistributeur imaginait l'aménagement du territoire depuis Paris en grands pôles d'équilibre touristiques régionaux et permis la création des stations littorales de Port Camargue, la Grande Motte, Le Cap d'Agde, Gruissan, Port Barcarès, Saint Cyprien...Construites à partir d'une politique d'assèchement de marais et de démoustication, puis le creusement de ports de plaisance, c'est toute une série de programmes immobiliers modernes et souvent innovants qui a vu le jour pour créer la principale richesse économique de la région. On estime que l'économie touristique du Languedoc Roussillon représente autant que celles du Maroc et de la Tunisie réunies.

Pour ne parler que de la station du Cap d'Agde on enregistre 15 millions de nuitées, sans parler du village privé d'Ambonne, lequel avec 50 000 visiteurs représente le plus grand village naturiste du monde. Ainsi, de 22 000 habitants l'hiver, l'antique cité d'Agde se transforme en une des plus grandes stations touristiques d'Europe pour atteindre près de 270 000 habitants pendant les 2 mois de la haute saison estivale.

S'agissant des ports du Cap d'Agde, avec 3 800 anneaux (3000 sur le port principal, 300 sur port Ambonne et 500 sur les berges de l'Hérault), ils représentent le deuxième plus grand port de méditerranée et le premier en terme d'anneaux publics (hors marinas).

Mais victime de son succès, de son âge et de l'évolution des comportements des plaisanciers, il nécessite de poser les bases d'une réflexion de fond pour envisager les axes stratégiques de modernisation du port selon un plan de développement pluriannuel : tel est l'objet du présent document.

Toutefois, avant de proposer un guide d'actions présentant les principales mesures retenues, il semble nécessaire de rappeler en 10 points les enjeux auxquels nous sommes confrontés et dont les logiques d'intérêt contradictoire compliquent nécessairement leurs mises en œuvre. Mais n'est ce pas le propre de la gestion de projet territorial qui rend les choses si difficiles mais tellement passionnantes ?

- 1) Le manque de place est une donnée patente. On estime à près de 50 000 le besoin d'anneaux sur l'ensemble du bassin méditerranéen. Malgré la crise, le marché de la plaisance reste soutenu à tel point que pour certaines catégories de bateau la liste d'attente à la capitainerie du Cap d'Agde est de plusieurs années (2 à 3 en moyenne).*

- 2) *En dépit de cette forte demande, les programmes de construction de ports en Languedoc Roussillon comme en France sont rares. En effet la loi littorale, au nom de la protection d'un milieu fragile et pour résister à la pression touristique ou immobilière, limite les créations ex nihilo de port. Il convient désormais de rationaliser l'existant en optimisant les places de port in situ, en réinventant le port sur lui même.*
- 3) *Le vieillissement du domaine portuaire fait également autorité dans le débat. Après 40 ans d'existence et compte tenu de l'importance du plan d'eau (33ha), du pourtour portuaire (7km de quais et rives), 10 blocs sanitaires, du linéaire de pontons (4 000ml)... un certain nombre d'équipements est obsolète et nécessite une rénovation lourde des infrastructures portuaires. Or, si l'indexation sur la tarification des contrats d'abonnement permet de suivre l'évolution du coût d'exploitation du port, il ne permet pas de dégager de marges suffisantes pour opérer les investissements nécessaires à la refonte des quais, blocs sanitaires, reprise des réseaux... estimés à plusieurs dizaines de millions d'euros.*
- 4) *Dans ce contexte, les demandes des professionnels du nautisme pour libérer des places de port se font pressantes d'autant que la crise financière et économique exacerbe les concurrences entre concessionnaires vendeurs de bateaux. Il est d'ailleurs utile de rappeler que le port du Cap d'Agde bénéficie des marques phares de la profession (Bénéteau, Jeanneau, Dufour, Bavaria...) et la plupart sont en position leader au plan national. Le plateau technique, avec une vingtaine d'entreprises de réparation, de vente, de services aux plaisanciers constitue aujourd'hui la principale zone artisanale et industrielle du bassin agathois. Mais pour maintenir son rang, il convient de poursuivre la politique d'accueil de bateaux. En effet, une des motivations clef pour décider un acheteur potentiel aujourd'hui est de pouvoir lui proposer le bateau et la place de port qui l'accompagne. On comprend dès lors l'importance de proposer de nouveaux emplacements dédiés aux professionnels pour soutenir la filière nautique.*
- 5) *Le marché de la plaisance évolue, on assiste en effet à une demande qui se porte vers des bateaux de plus grandes tailles et vers une diversification des offres « produits ». Corollaire de cette évolution, les infrastructures portuaires doivent accompagner ce mouvement général de différenciation des bassins d'accueil (grande plaisance, multicoques, voile sportive ou habitable, fisher, port à sec...) et adapter les prestations à des besoins émergents (augmentation des puissances électriques, Wifi, haut débit, courant porteur pour gestion des flux ou contrôle d'accès...)*
- 6) *Le comportement des plaisanciers évolue également. Les besoins « institutionnels » en services de sécurité, propreté, animation poussent les capitaineries à améliorer leur relation-client et à se transformer en point d'accueil multi fonctions (enregistrement des réclamations, forum d'échange et tribune libre sur site internet, flux RSS...). Il est tout autant nécessaire d'organiser la vie nautique pour participer à la création d'évènements phares de la station en matière de régates, de compétition de pêches (No Kill...), de spectacles ou d'éducation à la vie marine.*

- 7) *Contrairement à une idée assez largement répandue, un port n'est pas un parking à bateaux. Bien que les sorties en mer, en nombre ou en temps, soient limitées, on assiste pourtant pour ceux qui veulent bien se donner la peine de l'observer à un gisement spontané de pratiques nautiques générateur de richesse économique ou de vie sociale : vie à bord, implantation de sièges sociaux sur bateaux, jet setter, association membre pour organiser des sorties en groupe, projets alternatifs... de sorte qu'on assiste parfois à l'émergence de véritables « tribus » ou communautés d'adhésion à des projets sportifs, festifs ou de loisirs. Bien que participant à l'attractivité du port, la législation est souvent en retard pour encadrer la prise en compte des nouvelles tendances de marchés ou comportements de ces plaisanciers.*
- 8) *Le port est un espace fragile soumis à une très forte fréquentation. Il est désormais nécessaire d'entreprendre toutes les mesures nécessaires à la sensibilisation et la préservation du milieu naturel du plan d'eau et de ses espaces périphériques pour concevoir des « ports durables » et exemplaires du point de vue environnemental. On parle désormais d'éco-conception portuaire qui vise à traiter la qualité des eaux et à proposer des installations proactives (Eco-blocs pour juvéniles, éco récifs...) pour favoriser la biodiversité marine des habitats (fonctions halieutiques, éco-touristique, éducative et scientifique).*
- 9) *Le port du Cap d'Agde avec plus de 40 permanents est fortement structuré pour assurer l'essentiel des travaux d'entretien, de réparation, de prévention des risques, d'assistance aux plaisanciers et a su, compte tenu de son expérience et de sa forte technicité, développer des solutions d'innovation, voire expérimentale. Mobi-deck et son système de pontons mobiles inauguré en 2007 reste aujourd'hui une référence mondiale en matière d'optimisation des places de port. Cette volonté s'inscrit dans une culture d'entreprise qui entend poursuivre cette ambition de recherche-développement pour se tenir à la pointe de l'information et des solutions d'innovations pour lesquelles elle est en mesure de proposer quelques solutions inédites dans son programme-actions.*
- 10) *Les ports, autrefois ports d'attache des voyageurs au long cours ont souvent été à l'origine de foyers de peuplement puis d'organisation de grands courants commerciaux permettant l'implantation de cités maritimes sur le pourtour du bassin méditerranéen. Fernand Braudel parlait d'ailleurs de la méditerranée comme « d'une mer de civilisation ». Puis l'artificialisation récente du domaine côtier pour organiser l'économie touristique de la région, a nourri, ici comme ailleurs, un tourisme de masse qui a fait perdre le sens original des ports, souvent « décroché » de son arrière pays, de ses traditions ou valeurs populaires et de son économie. Aujourd'hui grâce à de nouveaux outils de communication et principalement le programme Odyssea pour lequel le port du Cap d'Agde est ville pilote on peut à nouveau imaginer le port comme une porte d'entrée du territoire vecteur d'échange et de communication pour repenser les échanges de navigation au niveau du bassin méditerranéen et des jumelages de cités mais aussi outils d'aménagement du territoire au service de son arrière pays en développant un tourisme de contenu historique, patrimonial, environnemental...*

Il y a dans ce rappel en 10 points, les principaux enjeux de développement auxquels sont confrontés les ports du Cap d'Agde : une demande sans cesse renouvelée de besoins de modernisation, de différenciation des conditions d'accueils pour soutenir la filière nautique et renforcer l'attractivité du port au bénéfice de la station, de la collectivité et de son territoire d'influence. On peut légitimement envisager d'atteindre l'objectif de 4 000 anneaux tous secteurs confondus (port principal, port Ambonne et les Berges de l'Hérault).

Cette approche quantitative à visée économique, ne doit pourtant pas faire oublier notre volonté de positionner les ports du Cap d'Agde dans un sens plus qualitatif pour répondre aux attentes des plaisanciers et déjouer les effets de masse. Il s'agit de proposer une offre de services conforme aux attentes de nos plaisanciers et de les répartir dans de petits bassins à forte typicité et à ambiance méditerranéenne capable de nourrir des sentiments d'appartenance.

Il s'agit également de soutenir toutes formes d'animations événementielles (régates, défis sportifs, fêtes, célébrations, salon...) et de formation aux pratiques de la mer sous toutes ses formes (voile, plongée, pêche....) grâce à un centre nautique fédérateur (moniteurs, professionnels, associations...) permettant l'apprentissage et le perfectionnement aux métiers de la mer.

Il s'agit enfin de préserver le milieu par de nombreuses actions de sensibilisation et de formation à l'environnement en développant une attitude citoyenne et responsable. Il n'est pas nécessaire de rappeler que cette vision prospective est fortement contrariée par un contexte de restriction budgétaire et une législation contrainte, ce qui nous amène à planifier nos interventions selon un schéma de développement pluriannuel en 3 ans qui se veut :

- *ambitieux pour que l'impact soit réel et permette d'atteindre les concepts de « ports exemplaires » ou « ports du futurs » ;*
- *transparent pour revendiquer une légitimité d'action dans le sens de la concertation et de l'échange d'information partagé ;*
- *souple pour pouvoir agir avec réactivité dans le sens le plus conforme aux intérêts du port et de ses plaisanciers.*

Thierry Boucher

Directeur Général de la SODEAL



I – CREATION DE POSTES DEDIES AUX PROFESSIONNELS

1 - EXTENSION SECTEUR LUNA

2 – LES FLEURS DE MOUILLAGE

3 – EXTENSION PONTON MULTICOQUES

I - 1 - EXTENSION SECTEUR DE LUNA SUR L'ILE DES LOISIRS

La SODEAL s'engage à réaliser l'allongement du ponton dit « de Luna » situé sur l'île des Loisirs. Secteur qui sera principalement réservé aux professionnels.

Afin de ne pas empiéter sur le chenal de navigation de Malfato le ponton est arrimé aux enrochements par un système de tangon.

Cette extension permet la **création de 10 postes supplémentaires** sur un linéaire de 48 m. pouvant accueillir les catégories 6 et 7 (11 à 15 m).

Tous les postes sont équipés eau et électricité.

Début des travaux : 1^{er} trimestre 2010

Livraison : printemps 2010



I - 2 - AMENAGEMENT FLEURS DE MOUILLAGE

Toujours dans cette volonté de palier aux manques d'emplacements portuaires mais aussi pour adapter l'offre de service à certains clients – professionnels ou particuliers en termes de postes d'amarrages équipés et disponibles, la Sodeal propose une solution totalement innovante : les « **Fleurs de mouillage** ».

En premier lieu il s'agit de libérer des postes d'amarrages utilisés par les professionnels n'utilisant pas les prestations en eau et électricité pour les proposer aux plaisanciers.

En deuxième il s'agit de proposer des postes à moindre coût d'exploitation aux professionnels pour y stocker leurs bateaux (sans fluides) tout en améliorant les conditions de sécurité (accès par mer uniquement).

Ce concept baptisé « **Fleurs de mouillage** » est le fruit d'une collaboration entre la **SODEAL** et la société **PORALU** ; il s'agit d'une plateforme équipée de 4 catways de 10 m. assemblés en croix, l'ensemble étant immobilisé par un corps mort. Ce système permet le stockage de 8 bateaux de 11 à 15 m.

Autre intérêt du système : sa modularité et son caractère réversible, les éléments pouvant être utilisés sur d'autres secteurs.

Par exemple, possibilité d'installer les Fleurs de Mouillage à l'Avant Port dans la zone de mouillage forain.

A travers cet outil innovant nous trouvons là une solution d'extension du port qui s'inscrit parfaitement dans les objectifs du développement durable sans compromettre la réalité du marché et la valorisation économique de tels produits

Tarification client : réduction de 50% (absence réseaux eau et électricité).



I – 3 – EXTENSION PONTON MULTICOQUE

Pour répondre à la demande des plaisanciers placés sur notre liste d'attente (2 à 3 ans selon les catégories de bateaux pour faciliter le travail des professionnels, la SODEAL envisage de créer 80 emplacements supplémentaires dans son port principal.

Les emplacements seraient de catégories 5 (9.51 à 11 m) et 6 (11 à 13m). L'ensemble sera constitué de 3 pontons accueillant respectivement 20, 40 et 20 places.

Ces emplacements situés à proximité immédiate des chantiers de la zone technique sont destinés à être utilisés essentiellement par les professionnels du nautisme et cette proximité rendra plus aisée la gestion de leur flotte marchande.

Autre raison, la zone technique dispose de peu de places de parking et n'a pas de bloc sanitaire.

Ces nouveaux pontons pourront également être utilisés pendant le Salon Nautique d'Automne et ainsi participer à son développement.

Ces structures pourraient également servir pour l'amarrage de bateaux en fonction des travaux entrepris sur les différentes zones portuaires.

De ce fait les professionnels libéreront l'équivalent d'emplacement pour laisser la place à de nouveaux plaisanciers.

Mise à disposition : étalée sur 3 ans

- A partir de 2010 : 40 emplacements
- 2011 : 20 emplacements
- 2012 : 20 emplacements





II – OPTIMISATION

REQUALIFICATION DES PLACES DE PORT

1 – SECTEUR CANAL

2 – SECTEUR DIGUE

3 – REMPLACEMENT PONTON L

4 – AFFECTATION SUR MESURE

II – 1 - SECTEUR CANAL

Il est envisagé une refonte de ce secteur afin de pouvoir accueillir des unités plus importantes et pour lesquelles il y a une forte demande.

Les secteurs concernés accueillent actuellement des bateaux de catégorie 1 (4 à 5 m.) des postes 0 à 27 équipés de 14 catways et des postes 109 à 124 sur 8 catways, soit une capacité totale d'accueil de 44 bateaux.

Les bateaux de petites catégories actuellement amarrés seraient transférés vers le Port à sec situé à la Roquille.

Les catways existants seront enlevés et remplacés par des pendilles.

Les réseaux d'électricité doivent être également renforcés afin de satisfaire les besoins de cette nouvelle clientèle.

Les nouveaux équipements portuaires pourront accueillir :

- 5 bateaux de catégorie 2 (5 à 6.50 m)
- 3 bateaux de catégorie 3 (6.50 à 8 m)
- 6 bateaux de catégorie 5 (9.50 à 11 m)
- 6 bateaux de catégorie 6 (11 à 13 m)

Livraison : 2^{ème} trimestre 2010



II – 2 - SECTEUR DIGUE

Le secteur concerné accueille actuellement des bateaux de catégorie 3 (6.50 à 8 m.) et de catégorie 5 (9.50 à 11m) soit une capacité totale d'accueil de 38 bateaux.

Il est envisagé une refonte de ce secteur afin de pouvoir accueillir des unités plus importantes et pour lesquelles il y a une forte demande.

Les bateaux actuellement amarrés seraient transférés pour les catégories 5 vers les nouveaux emplacements du Canal et pour les bateaux de catégorie 3 vers d'autres secteurs du port.

Les catways existants seront enlevés et remplacés par des pendilles.

Les réseaux d'électricité doivent être également renforcés afin de satisfaire les besoins de cette nouvelle clientèle.

Une partie du parking jouxtant les postes d'amarrage pourrait être privatisée avec vidéosurveillance et sera payante.

Les nouveaux équipements portuaires pourront accueillir :

- 8 bateaux de catégorie 5 (9.50 à 11 m)
- 6 bateaux de catégorie 6 (11 à 13 m)
- 7 bateaux de catégorie 7 (13 à 15 m)
- 5 bateaux de catégorie 8 (15 à 18 m)
- 5 bateaux de catégorie 9 (18 à 24 m)

Soit un total de 31 places.

Livraison : 2010



II - 3 - REMPLACEMENT PONTON L

Le remplacement de ce ponton permet une amélioration sensible des équipements portuaires mis à la disposition des plaisanciers et permettra également lors de la manifestation du Salon Nautique d'Automne d'accueillir les visiteurs dans de meilleures conditions de sécurité et d'esthétisme.

Livraison : avril 2010



PONTON ACCUEIL CENTRE NAUTIQUE

L'ancien ponton L est installé au bassin 4, à proximité du Centre Nautique et sera, dans le cadre de l'accueil des associations nautiques, réservé aux bateaux des régatiers ou pour des manifestations nautiques.

Livraison : mai 2010



II – 4 - AFFECTATION SUR MESURE

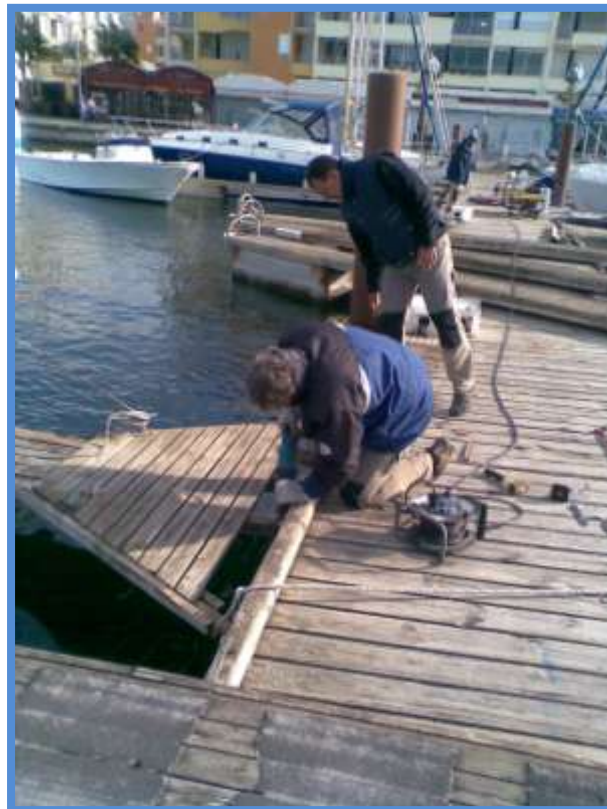
Afin de répondre le mieux possible aux propriétaires de bateau lorsqu'ils changent de catégorie, le port a mis en place un système d'étude au cas par cas.

Il s'agit lorsque que cela est possible d'accepter sur un emplacement d'une certaine catégorie un bateau d'une autre catégorie.

Cette solution est envisageable uniquement sur les places équipées de catways ou bras d'amarrage.

Bien entendu chaque cas est étudié afin que les normes de sécurité soient respectées et que cela n'apporte pas d'entraves aux manœuvres des bateaux voisins.

Le règlement de police portuaire a été modifié dans ce sens et permet de solutionner une trentaine de cas par an.





III – DIVERSIFICATION ET INNOVATION **DES SOLUTIONS D’ACCUEIL**

1 – MISE EN SERVICE D’UN PORT A SEC

2 – GESTION DES BERGES DE L’HERAULT

3 – MISE EN PLACE DE LA FILIERE DE DECONSTRUCTION

III – 1 - MISE EN SERVICE D'UN PORT A SEC

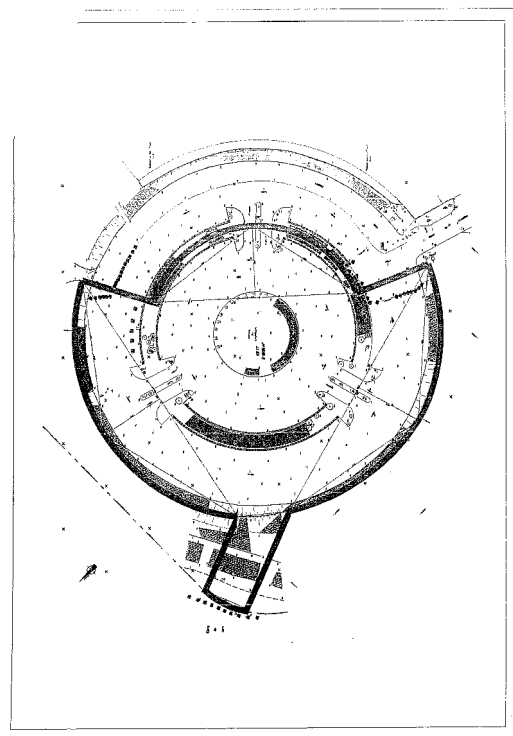
Les Ports du Cap d'Agde et d'Ambonne sont confrontés aux problématiques de liste d'attente en matière de postes d'amarrage, aussi pour y répondre la Ville d'Agde a souhaité étendre le périmètre du Port situé sur une partie du parking « Auvergne » dans le secteur de la Roquille, dont la Sodéal a la gestion.

La superficie ainsi concédée est de 8936 m² et permet des aménagements de nature à offrir des places de ports supplémentaires en y créant un port à sec. Ce concept de stationnement apporte une nouvelle offre de service en adéquation avec le respect environnemental : entretien réduit des bateaux (antifouling, osmose, anode...).

Avec la création de 250 nouveaux emplacements pour des bateaux de petites catégories (0-1-2 et 3: de 4 à 8 m.) et permettra ainsi de libérer un nombre important de places de ces catégories et de pouvoir optimiser l'accueil de bateaux de taille supérieure dans le port principal (secteur canal).

La gestion de ce port à sec a été confiée par convention à une société privée.

Mise en service : mai 2010



III – 2 - BERGES DE L'HERAULT

La SODEAL gestionnaire des Ports de Plaisance du CAP D'AGDE vient de se voir confier par D.S.P. la gestion des Berges de l'Hérault.

Ce fleuve, véritable bras de mer, présente des particularités qui sortent d'un contexte général de gestion traditionnelle de port de plaisance.

En effet, ce fleuve d'apparence paisible, peut essuyer selon les effets climatiques et météorologiques des tempêtes et être confronté à des crues, qui peuvent s'avérer très importantes avec des inondations et toutes leurs conséquences.

L'état de vétusté globale des installations ajouté à ces éléments naturels génère des contraintes de gestion lourdes.

Au-delà de sa mission de gestionnaire, la SODEAL doit développer en quantité et en qualité ce nouveau secteur en tenant compte au cas par cas des appontements qui vont du bon état au détérioré avec une prévision de restauration de 50% des 500 appontements annuels existants.

En complément et sous réserve d'autorisation administrative, l'objectif sur 4 ans est d'atteindre la création de 100 nouveaux appontements d'escale.

Les Berges de l'Hérault pourront être ainsi une alternative en terme de places pour décongestionner le port principal. Ces berges constituant également un trait d'union entre le port moderne et la ville antique d'Agde dans la définition de nouveaux parcours de navigation.

D'ailleurs, le fleuve Hérault s'inscrit dans le projet ODYSSEA dont le Cap d'Agde est port pilote pour assurer la promotion des grands itinéraires maritimes.

A ce titre plusieurs actions sont à retenir afin de lui restituer sa vocation de Port Antique et voie de commerce maritime et développer sa dimension territoriale en le connectant au Canal du Midi :

- Création de pontons d'accueil saisonnier sur les berges à l'embouchure,
- Création d'un ponton d'accueil à Agde pour des escales de courtes durées et favoriser la découverte de la vieille ville.



III – 3 - FILIERE DE DECONSTRUCTION

Les bateaux hors d'usage ou en fin de vie représentent pour les Ports du Cap d'Agde et d'Ambonne une source de pollution tant visuelle que dangereuse pour l'environnement portuaire (batteries, huile, déchets divers), aussi la SODEAL a mis en place – en partenariat avec des professionnels du secteur – une filière de déconstruction répondant aux normes environnementales en vigueur.

Ce service prend en charge la totalité des opérations au niveau de :

- * la réglementation administrative,
- * la prise en charge du bateau de son poste d'amarrage au point de déconstruction,
- * l'éventuel suivi du moteur

En finalité chacun appréciera ce service qui permet :

- d'éviter toutes pollutions
- de libérer des emplacements occupés par des bateaux ventouses
- de dynamiser la vente de bateaux neufs ou d'occasions récentes.





IV – MODERNISATION DES EQUIPEMENTS PORTUAIRES

1 – AMENAGEMENT DU SERVICE GRUTAGE

2 – LOGICIEL DE GESTION DES PLACES DU PORT

3 – AMENAGEMENT DU PARKING « BANNIERES »

4 – MISE EN ŒUVRE DE LA TELESURVEILLANCE

5 – N.T.I.C : Nouvelles Technologies Information et Communication

6 – LES SITES INTERNET

IV – 1 - AMENAGEMENT DU SERVICE GRUTAGE

La Sodéal s'est dotée en 2009 d'une nouvelle grue afin de mieux répondre aux besoins des plaisanciers et professionnels.

Cette grue permet de manutentionner tous types de navires jusqu'à 50 T. en évitant pour les grands voiliers de démonter les étais.

Munie d'éléments de sécurité (gyrophares, boutons d'urgence), elle est pilotée par radiocommande et son système de braquage lui donne d'excellentes capacités.

Dans la continuité des aménagements de la zone technique, le local des grutiers – un des bâtiments les plus fréquentés du port - a été réhabilité afin d'améliorer le confort du personnel et les services aux plaisanciers.

Ces aménagements s'inscrivent dans un plan d'intégration d'ensemble pour que le traitement architectural fasse écho au Centre d'Assistance et de Télésurveillance inauguré en 2009.

Tous les services liés aux activités de manutentions des bateaux sont maintenant regroupés ; les plaisanciers et professionnels peuvent sur place prendre rendez-vous, effectuer leur paiement avant manutentionner leur bateau et ceci grâce au nouveau logiciel ALIZEE qui permet cette totale autonomie.

Les grutiers tous titulaires du CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité) sont dorénavant aidés dans leur service par une secrétaire plus spécifiquement chargée de l'accueil et des formalités administratives.

Livraison : mars 2010

AVANT



APRES



IV – 2 - LOGICIEL DE GESTION DES PLACES DE PORT : ALIZEE

Depuis plusieurs années la gestion informatique des ports de plaisance du CAP D'AGDE était assurée avec le logiciel « BOSCO » émanation de UNICAMP (logiciel de camping).

Malheureusement ce logiciel n'a plus été remis à jour depuis quelques années et rendait l'optimisation de la gestion des places du port difficile. Il s'avérait nécessaire de trouver un nouvel outil informatique adapté aux besoins du port :

- * Optimiser les places libres pour les escales, lors de travaux portuaires ou manifestations nautiques.
- * Rendre plus performant l'outil comptable
- * Réservation en ligne pour les escales, stationnements de courte durée ainsi que pour les inscriptions sur liste d'attente « chronologie automatique ».
- * Donner au service grutage un outil permettant l'utilisation du fichier client et autorisant une totale autonomie de travail. Prise de rendez vous, paiement...

Après consultation, le choix s'est porté sur le logiciel ALIZEE pour plusieurs raisons :

- * Plusieurs ports du Languedoc-Roussillon en sont équipés ainsi que des ports frontaliers espagnols permettant une mise en commun des moyens de formation et de développement du logiciel.
- * Transfert de données de Bosco à Alizée pouvant se faire sans problème puisque déjà réalisé pour d'autres ports et à moindre coût.
- * Possibilité de mise en réseau des ports du Languedoc-Roussillon équipé de ce logiciel pour une meilleure gestion des places et ainsi faciliter l'identification des unités par un système « code barre » qui sera développé prochainement.
- * Gestion graphique du plan d'eau.
- * Possibilité de Pointage en temps réel sur le plan d'eau grâce au PC Pocket (PDA)
- * Facilité de mise à jour des badges d'accès aux pontons ou sanitaires.

Mise en service : février 2010



IV – 3 – AMENAGEMENT PARKING « BANNIERES »

Ce parking situé derrière la zone technique portuaire sera disponible dès 2010 avec des travaux complémentaires en 2011 pour assurer le contrôle d'accès : le but étant d'y faire stationner les professionnels de la zone technique de manière à aérer ce secteur en limitant le stationnement des voitures et ainsi améliorer le fonctionnement des manutentions, l'offre d'exposition tout en diminuant les risques liés à la sécurité.

Ce parking sera également réservé à la clientèle du Port et plus particulièrement aux stationnements de longue durée liés aux départs en croisières dès lors que sera mis en place la vidéo surveillance.

Livraison : 2011

Parking des
Bannières



IV – 4 - MISE EN ŒUVRE DE LA TELESURVEILLANCE

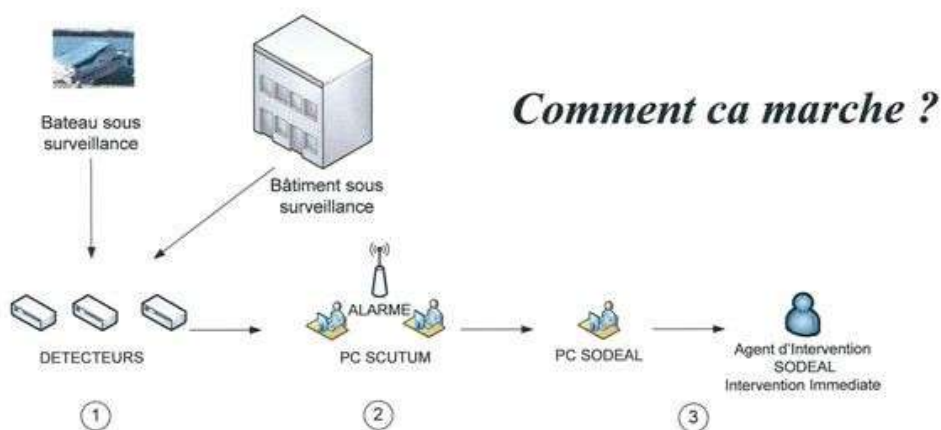
De par sa configuration au sein de la station, rendant matériellement impossible toute fermeture au public, les ports faisaient face à une importante problématique sécuritaire et la Sodéal se devait de proposer des solutions efficaces pour rassurer les plaisanciers et usagers du Port.

Pour ce faire et dans un souci permanent de service public, la Sodéal a créé un service de sécurité et lui a attribué les missions essentielles suivantes :

- la vidéo surveillance avec ses 27 caméras réparties de façon homogène sur l'ensemble de la zone portuaire et des différents bassins,
- la surveillance terrestre et maritime,
- l'assistance aux plaisanciers (manœuvre, renflouement...).

Aujourd'hui, pour parfaire cette mission, la Sodéal – en collaboration avec la société SCUTUM – met en place un système de télésurveillance payant mais de libre adhésion pour compléter les dispositifs en place.

Il s'agit d'un système innovant, le premier dans un port de plaisance, qui permet à l'aide de capteurs installés par des professionnels agréés d'intervenir en temps réel contre les risques d'intrusion, de voie d'eau ou d'incendie.



IV – 5 - NTIC : Nouvelles Technologies Information et Communication

1 – La Fibre Optique

Les différents sites portuaires de la SODEAL sont tous informatisés : Siège social – Magasin stockage matériel - Capitaineries – Centre de Surveillance – Centre Nautique – ponton Mobi-Deck avec un groupe de serveurs situé au siège de la Société.

Ces différents secteurs étant éloignés les uns des autres avec de plus la contrainte maritime, ils sont reliés entre eux par fibre optique immergée et protégée par des gaines.

Afin de sécuriser au mieux ces installations stratégiques, une deuxième liaison en fibre optique est réalisée pour permettre un bouclage et apporter une meilleure qualité de débit.

2 – Le Courant Porteur :

Afin d'améliorer le système WIFI mis en place pour la clientèle en permettant un accès internet gratuit qui couvre 80% du domaine portuaire mais rencontre des difficultés de transmissions, la SODEAL souhaite installer un système de courant porteur sur certains secteurs du Port qui permettra également d'apporter des solutions pour la gestion des fluides (eau et électricité).

3 – Gestion du Comptage Eau et Electricité :

Dans le cadre du projet global environnemental, la SODEAL souhaite équiper les bornes existantes d'un matériel permettant :

- Le comptage de fluides (eau et électricité) pour chaque client
- Le prépaiement des consommations
- La gestion des badges pour activer ou non les bornes
- Le relevé des consommations

Dans un premier temps les équipements se feront sur les catégories 6-7 et 8.



IV – 6 - SITES INTERNET

Aujourd'hui l'importance que revêt internet dans les stratégies de communication et de commercialisation a conduit la Sodéal à définir une nouvelle stratégie de communication en ligne ; celle-ci est déployée progressivement depuis fin 2009 en intégrant l'ensemble de ses sites avec un rôle d'interface pour mieux communiquer et mieux vendre l'ensemble de ses prestations de service.

Les activités principales gérées par la SODEAL :

- Les Ports de Plaisance du Cap d'Agde
- Le Centre Nautique du Cap d'Agde
- Le Camping de la Clape
- Le Camping de la Tamarissière

Le but étant de restructurer les sites existants avec une nouvelle arborescence incluant la Sodéal comme portail d'accueil et redistribution vers les sites.

Les nouvelles orientations sont les suivantes :

- 1 – Renforcer l'identité visuelle de la SODEAL,
- 2 – Créer des liens entre ses sites pour développer une notion d'appartenance dans le cadre d'une cohérence graphique,
- 3 – Améliorer les relations avec l'ensemble de ses clients, plaisanciers et partenaires avec une information régulière (news letter, flux RSS,...),
- 4 – Développer la vente en ligne.



www.sodeal.fr



V – SOUTIEN ACTIF A LA POLITIQUE D’ANIMATIONS EVENEMENTIELLES DE LA STATION

1 – ODYSSEA

2 – EVENEMENTS et ANIMATIONS

3 – LE SALON NAUTIQUE

4 – LE CENTRE NAUTIQUE

V – 1 - ODYSSEA

Le Programme Européen Odyssea s'appuie sur le rôle historique du port pour relier la mer, la cité et les terroirs de l'arrière-pays. Le programme associe les acteurs du tourisme pour développer une forme de voyage responsable et contribuer à la protection des ressources naturelles ainsi qu'au bien être des populations locales.

Ce modèle de co-développement durable et de gouvernance Odyssea a été élaboré à partir d'un cahier des charges commun, d'une méthodologie transposable axée sur la mise en réseau d'offres et services d'excellence.

Odyssea propose de renouer avec l'histoire des civilisations européennes et d'entamer un voyage extraordinaire le long d'itinéraires mettant en scène la typicité des ports, des cités et des terroirs.

La SODEAL, membre de la Fédération Française des Ports de Plaisance et de l'Union des Ports de Plaisance du Languedoc-Roussillon s'associe et adhère au projet Odyssea.

Le Port de Plaisance du Cap d'Agde, la Ville d'Agde et le territoire de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée s'inscrivent dans le réseau pour promouvoir Agde comme capitale phare de la Méditerranée en rappelant la place qu'elle occupait dès l'antiquité, en structurant et valorisant l'escale d'Agde en vue de la labellisation au titre des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe sur la thématique « Odyssea : les voies historiques maritimes des cités portuaires ».



V – 2 – EVENEMENTS et ANIMATIONS

Dans le cadre de ses obligations et en conformité avec la D.S.P. la SODEAL a obligation d'animer le Domaine Portuaire.

Pour conforter ce secteur et son image, notre société a mis en place un pôle événementiel ; ce service fonctionne sur plusieurs axes :

1 - Coordination et communication des événements Sodéal déjà existants :

- La Fête du Nautisme
- La Fête de la Mer
- La Fête des Plaisanciers

2 - Soutien aux manifestations organisées par ses partenaires institutionnels ou par les associations nautiques locales.

3 – Animation des réseaux d'appartenance professionnels : Union des Ports du Languedoc-Roussillon (UPLR) – France Stations Nautiques (FSN) – Ecole Française de Voile (EFV) ...

4 – Communication de la société en général via la presse et internet.

5 – Mise en place dans les divers sites de boutiques pour la vente de produits dérivés.

6 - Afin d'officialiser le partenariat entre la Sodéal et l'Office du Tourisme une convention a été signée permettant la participation conjointe à l'organisation et au cofinancement d'animations majeures de la station : le Salon Nautique d'Automne, la Fête du Nautisme, la fête des plaisanciers et l'embrasement de Brescou, Objectif Atlantide, les Florales du Cap.



V – 3 – SALON NAUTIQUE D'AUTOMNE

Le Salon Nautique d'Automne du CAP D'AGDE créé depuis plus de 10 ans est un rendez-vous annuel entre les professionnels du nautisme et les plaisanciers. Véritable vitrine commerciale de la vente de bateaux neufs et d'occasions, il propose une offre très diversifiée de voiliers ou bateaux à moteur exposés à terre et à flot. Il est également un lieu d'échanges et de rencontres de gens de la mer qui partagent la même passion. Au-delà de leurs activités commerciales, les professionnels profitent de ce moment privilégié pour donner des conseils avisés, que ce soit sur les fondamentaux du nautisme ou sur les nouvelles techniques toujours en évolution.

Pour l'organisation de ce salon, la SODEAL assure un véritable partenariat et de ce fait, se retrouve dans un rôle déterminant dans la réussite de cet événement. En effet, depuis la création de ce salon, la SODEAL a toujours répondu présente et c'est toujours investie en terme d'aides logistiques, matérielles, humaines et financières.

La SODEAL met à disposition non seulement le personnel mais également tous les outils portuaires : véhicules, engins de levage, embarcations, manipulations de bateaux à terre ou à flot. Ainsi les professionnels peuvent disposer leur flotte de bateaux dans un périmètre dédié afin optimiser leur vente et concourir à la réussite du Salon.

La SODEAL prend également à sa charge les fluides tels que l'eau et l'électricité et alloue à l'Association des Professionnels une subvention de 40.000 € TTC (valeur 2010).

Enfin, dans un rôle d'animation, la SODEAL occupe un stand dans lequel elle présente ses activités portuaires et nautiques avec des animations telles que baptêmes de voile, sorties en mer, conférences.

Dans cet événement la SODEAL s'investit et démontre une nouvelle fois son rôle fédérateur dans sa mission de gestionnaire du Port au service des usagers du Port.



V – 4 – LE CENTRE NAUTIQUE

Le Centre Nautique du Cap d'Agde véritable vitrine du nautisme en Agde contribue à l'animation du port du Cap d'Agde :

- en développant les stages de voile qui sont le cœur de l'activité,
- en accueillant les associations nautiques locales,
- en développant la filière sportive.

1 – Les activités du centre nautique :

Les stages de voile, les cours collectifs ou particuliers, la location en optimist, catamaran ou planche à voile.

Les formations qualifiantes pour développer une filière structurée, permettant aux futurs candidats d'obtenir un contenu de formation adapté aux besoins des employeurs.

Les activités voile vers les écoles et collèges de la Ville d'Agde en développant le projet pédagogique de l'éducation nationale.

L'accueil des groupes et classes de mer en partenariat avec la Ville d'Agde pour l'hébergement.

La formation aux propriétaires de bateaux.

2 – L'accueil des associations nautiques : depuis juillet dernier le centre nautique accueille les associations nautiques locales : SORAC – APAC – CNCA – THON CLUB – HARPON CLUB – ENAC – GPES – LES PALANGRIERS.

La salle polyvalente ainsi que le bureau du 1^{er} étage ont été mis à leur disposition et afin de mieux les accueillir divers travaux tels aménagement d'un local de stockage pour le matériel nautique, mise en place d'un ponton, l'équipement de la salle de réunion (placards, haut débit,...).

3 – La filière sportive avec l'organisation de régates :

- Championnat UNSS
- Organisation de la Sélective Interligue en Optimist

